

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Bourgogne du sud), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à une heure de Châlon-sur-Saône ou de Lyon, une heure et demi de Roanne ou Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).

L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société.

Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.

**ESCALE À
JEUX**

escaleajeux.fr

09 72 30 41 42

06 24 69 12 99

escaleajeux@gmail.com



LA RÈGLE DU JEU

BUT DU JEU

Chaque joueur doit constituer sa cave à vins en parcourant les vignobles français pour acquérir ses bouteilles. Le premier joueur qui a rempli sa cave est le gagnant.

Nombre de joueurs : de 2 à 6.

COMPOSITION DU JEU

- 1 plateau représentant la carte de France
- 6 pions (sens de la circulation indiqué par le goulot de la bouteille)
- 1 dé
- 16 cartes missions « Ma cave »
- 162 cartes « Mes bouteilles »
- 52 cartes « Surprise »
- 46 cartes « Question »
- 40 billets de 50 €
- 40 billets de 20 €
- 40 billets de 10 €
- 40 billets de 5 €

PRÉPARATION DU JEU

► Chaque joueur choisit un pion et le pose sur la case « Départ ». Il reçoit 300 €. Pour démarrer leur cave, les joueurs piochent au hasard 3 cartes dans le paquet « Question » et prennent dans le paquet « Mes bouteilles » les cartes correspondant aux appellations mentionnées en rouge. Une fois les cartes des vins collectées, chaque joueur repose les cartes « Question » dans le paquet.

Chaque joueur tire ensuite une carte « Ma cave » au hasard sans la montrer aux autres joueurs. Pour remplir sa cave et donc gagner la partie, le joueur doit réunir 15 bouteilles différentes mentionnées dans la liste des vins figurant sur sa carte « Ma première cave » ou 12 pour les autres caves (« À boire », « Grands rouges », « Grands blancs », « Vins de fête et de dessert »...). Les cartes « Mes bouteilles » sont triées par régions (couleurs) et placées à côté du plateau.

► Chaque joueur lance le dé. Celui qui réalise le plus petit score commence. À son tour de jeu (dans le sens des aiguilles d'une montre), chacun lance le dé et se déplace sur le plateau.

LA RÈGLE DU JEU

Les joueurs laissent leurs cartes « Mes bouteilles » visibles par les autres pendant toute la partie.

► Un des joueurs s'occupe de la banque et un autre joueur est en charge des cartes « Mes bouteilles ».

DÉPLACEMENTS

Au début du jeu, chaque joueur peut suivre sa route (ou circuler) dans le sens qu'il souhaite, mais il ne peut changer de direction qu'en arrivant à un carrefour. Il oriente son pion dans le sens où il souhaite circuler (le goulot de la bouteille indique le sens de circulation).

Les routes peuvent être empruntées dans les deux sens, et il peut y avoir plusieurs pions sur la même case : les pions seront alors empilés.

Cas particulier : la Corse

Les cases « Ferry » fonctionnent comme des cases normales. Il est donc possible de s'y arrêter.

LES CASES



Départ : lorsqu'un joueur passe sur la case « Départ », il reçoit 20 € de la banque ; s'il s'arrête sur la case « Départ », il reçoit 50 €.



Mes bouteilles : sur ces cases, le joueur peut, s'il le souhaite, acquérir au prix indiqué 1 bouteille de l'appellation (les prix indiqués sont un prix moyen public arrondi pour les besoins du jeu). Le joueur lit silencieusement le texte de la carte pour mieux connaître l'appellation et répondre aux questions.



Question : le voisin de gauche du joueur tombé sur cette case prend la carte du dessus de la pile et pose la question. Si le joueur donne la bonne réponse, il gagne la bouteille de l'appellation figurant en rouge sur la carte ; s'il se trompe, la partie continue.

LA RÈGLE DU JEU



Surprise : le joueur tire une carte, la lit à haute voix et se conforme aux instructions qui y figurent. Certaines cartes peuvent être conservées et jouées plus tard.

Police : contrôle d'alcoolémie. Le joueur écope d'une amende de 70 € pour conduite en état d'ébriété, qu'il dépose dans la cave de l'État et il passe le tour suivant (pour cuver).

Douane : transport de vin sans capsule représentative de droit (CRD). Le joueur dans l'illégalité perd 3 bouteilles de son choix, ou la totalité de ses bouteilles s'il en possède moins de 3, qu'il place dans la cave de l'État.



Enchères : le joueur doit mettre aux enchères un lot de 1 à 3 de ses bouteilles. La mise à prix est de la moitié de la valeur du lot. La meilleure enchère remporte le lot. Si personne ne veut

racheter les bouteilles, le joueur les vend à la banque. Pour cela, il lance le dé. Si le nombre est pair, il vend son lot à la moitié de sa valeur initiale (arrondie en dessous). S'il est impair, il vend son lot au double de sa valeur. Les bouteilles achetées par la banque sont versées dans la cave de l'État.



Foire aux vins : le joueur peut acheter jusqu'à 3 bouteilles de son choix.



Dégustation à l'aveugle : le joueur choisit une bouteille qu'il convoite dans le jeu de l'un de ses adversaires. Ce dernier prend ses cartes « Mes bouteilles » en main et lit le texte d'une de ses cartes (autre que celle convoitée) en indiquant la région et lui demande de donner le nom de l'appellation ainsi décrite. S'il y parvient, il remporte alors la carte souhaitée. S'il échoue, il paie à son adversaire le montant de la bouteille décrite.

LA RÈGLE DU JEU



Dégustation chez un producteur : le joueur passe le tour suivant (le temps de déguster), mais gagne 20 €.



Dîner chez des amis : le joueur choisit 1 bouteille de sa cave qu'il donne au joueur de son choix.



Anniversaire : le joueur reçoit 1 bouteille de chacun de ses adversaires, chacun choisissant librement celle qu'il souhaite offrir.



Troc : le joueur choisit chez un autre joueur une bouteille et lui impose un échange avec l'une des siennes.



Jackpot : le joueur récupère le contenu de la cave de l'État.



Cave de l'État : les joueurs déposent leurs pénalités (argent ou bouteille) sur cette case. Le contenu est gagné par celui qui tombe sur la case Jackpot.



Ferry : si un joueur s'arrête sur une case « Ferry » qui mène à la Corse, il peut acheter 1 bouteille de chacune des appellations corses.

VARIANTES

Mode « Challenge » : dans ce mode, tous les joueurs poursuivent le même objectif – ils doivent tous réunir les bouteilles qui composent la carte « Ma première cave », soit 15 bouteilles.

Mode « Contre la montre » : la partie dure le temps déterminé par les joueurs. Chaque joueur doit constituer la plus belle cave (les cartes « Ma cave » ne sont donc pas utilisées). À savoir, le maximum d'appellations différentes d'au moins 6 régions. Si deux joueurs sont *ex æquo* au nombre de bouteilles, on les départagera en comparant la valeur de leurs caves.